

La liste s'engage, en cas de victoire aux élections municipales de 2020 et pendant le mandat 2020-2026, à

1. développer, entretenir et signaliser tous les aménagements cyclables permettant aux citoyens de se déplacer en vélo de la manière la plus directe et sécurisée possible (pistes cyclables, double-sens cyclables, sas à vélo, céder le passage aux feux, etc.),
2. calmer le trafic automobile dans la ville et créer des pistes cyclables dans les rues où c'est possible à chaque chantier de réfection, en application de la loi LAURE,
3. encourager la pratique du vélo (et de la marche) pour les déplacements dans la ville (notamment en montrant l'exemple par les services municipaux),
4. intégrer le vélo dans les nouveaux immeubles de travail ou d'habitation (respect de la loi..) et de manière générale faciliter le stationnement des vélos dans la ville et la lutte contre leur vol,
5. favoriser le commerce accessible en vélo, en centre ville ou mieux réparti dans les quartiers, et au contraire décourager les zones commerciales périphériques,
6. aider les populations défavorisées à l'achat d'un vélo ou l'apprentissage de sa pratique.

Commune : ISTRES

Nom de la liste : Europe Ecologie Les Verts et partisans

Nom et prénom du signataire : Michel CAILLAT

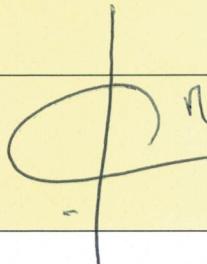
Commentaire éventuel :

Les réseaux cyclables font partie intégrante de notre projet écologique pour Ystres.

Merci pour votre engagement.

Date : 16.03.20.....

Signature :



Michel Caillat